

Persécutions des chrétiens d'Algérie : une réalité criante



Article rédigé par *Charles Demassieux*, le 06 mars 2018

Source [Boulevard Voltaire] Une loi a été votée en 2006 par le Parlement, « *prévoyant des peines de prison pour les tentatives de “convertir un musulman à une autre religion”* ».

« *Un chrétien algérien originaire de la wilaya de Tiaret située au sud-ouest de la capitale Alger, arrêté par les services de sécurité en possession de livres évangéliques, a comparu devant le Tribunal de Freneda de la même wilaya [division administrative]. Il est accusé d’avoir “ébranlé la foi d’un musulman”* », rapporte le site *ObservAlgérie.com*. Le chrétien en question appartenait à l’Église protestante d’Oran.

Par ailleurs, « *la wilaya d’Oran a procédé à la fermeture de deux églises à Oran et à Arzew, affiliées à l’EPA église protestante d’Algérie qui est une association agréée, qualifiées par l’administration de lieux de culte illégaux et non autorisés* » (*Le Matin d’Algérie*).

En effet, dans ce pays, qui se veut une république démocratique et populaire mais où l’islam est religion d’État, une loi a été votée en 2006 par le Parlement, « *prévoyant des peines de prison pour les tentatives de “convertir un musulman à une autre religion”. Elle prévoit aussi des sanctions contre toute personne qui “fabrique, entrepose, ou distribue des documents [...] qui visent à ébranler la foi musulmane”* » (*Le Figaro*). De plus, une ordonnance « *subordonne l’affectation des édifices pour l’exercice du culte à l’obtention d’une autorisation préalable* ». Toutes choses qui assurent une liberté de culte très surveillée pour les non-musulmans.

Ceci prête à sourire amèrement, étant donné le nombre de ressortissants algériens prosélytes qui essaient en Occident et invitent vaillamment les âmes « égarées » à se convertir à l’islam. Pire : l’Algérie, en affirmant ainsi l’hégémonie de l’islam, semble oublier que la guerre civile ayant fait rage sur son sol dans les années 1990 – opposant alors le pouvoir en place à des groupes islamistes – l’a plongée dans le chaos, avec un bilan variant de 60.000 à 150.000 morts, selon les sources.

Il apparaît donc que l’ancienne colonie française tend à effacer progressivement toute trace chrétienne sur son territoire ; une communauté pourtant présente depuis les premiers temps du christianisme et dont saint Augustin, natif de Thagaste, fut un représentant majeur.

Quant aux musulmans qui auraient eu le malheur de préférer la croix au croissant, ils « *sont discriminés, harcelés et vivent dans la crainte d’être accusés de blasphème. La pratique de leur foi est considérablement restreinte par l’État et la société* » (Portes ouvertes).

Pendant ce temps, chez nous, le dialogue se poursuit gentiment avec une religion qui, nous venons de le voir, ne brille pas par sa tolérance lorsqu’elle est en territoire conquis. Ainsi, [Emmanuel Macron](#) travaille « *à la structuration de l’islam de France et aussi à la manière de l’expliquer, ce qui est extrêmement important* » (*Le Journal du dimanche*). Ce souci pédagogique est fort louable, mais il serait bon que le chanoine du Latran – titre honorifique que l’actuel Président français a accepté – tape parfois sur la table pour rappeler à son homologue algérien que les chrétiens ne sont pas des sous-êtres !